



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Notification 2013/009

21 mars 2013

NOTIFICATION AUX PARTIES

LE COMPTE TWITTER DU PNUE/CMS

Le Secrétariat PNUE/CMS est heureux d'annoncer le lancement d'un compte « twitter » dans le cadre de ses efforts déployés pour renforcer sa capacité de communication.

Le compte « twitter » est accessible à l'adresse suivante :

<https://twitter.com/BonnConvention>

Il permet de compléter la présence de la Convention sur « facebook », accessible sous :

<http://www.facebook.com/bonnconvention>

<http://www.cms.int/notifications/2013.htm>